Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — Numéro 5.28 — TELEPHONE

Nos Candidats

Une erreur s'est glissée dans notre article intitulé « Nos Candidats ». Notre camarade Henri Corbeau fut oublié dans la liste du Pile, qui est, par conséquent composée comme suit :

Liévin Bailleul, Achille Carpentier, Achille Dujardin, Henri Wattremez, Henri Corbeau, Gustave Doise, et Jean-Baptiste Lebas.

Nous profitons de cette rectification pour engager nos camarades socialistes à commencer de suite la propagande en faveur de leurs candidats.

A l'or des capitalistes, il faut opposer, sans plus attendre, le dévouement des travailleurs.

AUX MÉTALLURGISTES

Demain jeudi, à sept heures et demie précises du soir, salle du **Plat d'Or**, 9, Grande-Place, **GRANDE REUNION CORPORATIVE**, avec le concours assuré du citoyen GALANTUS, secrétaire trésorier de la Fédération Nationale des Métallurgistes de France.

N. B. — Les chauffeurs-conducteurs de machines et électriciens sont particulièrement invités à cette réunion.

Pas de politique

Tout le monde connaît l'histoire du pick-pocket qui, surpris au moment où il fouillait une poche et poursuivi par la foule, criait : « Au voleur ! » de toute la force de ses poumons pour détourner les soupçons.

Les farceurs de la réaction ressemblent beaucoup à ce filou.

Depuis huit jours, on s'égosille, dans l'organe papiste, à nous crier que nous faisons de la politique sur le dos des pinchonneux et des leurs pinchons.

Depuis bien plus longtemps, le « Journal de Roubaix » se fait envoyer ou s'envoie lui-même des lettres où l'on félicite les députés et les maires réactionnaires qui vont faire ceci ou cela pour les pinchonneux ; depuis quatre jours, sa tribune publique ne désemplit pas de lettres de remerciements tendant à faire croire que M. Motte, seul, s'est occupé des amateurs d'oiseaux.

Ce n'est plus une tribune publique c'est une corbeille de fleurs à l'adresse de la municipalité !

On en jette de partout ; le personnel du journal ne sait plus de quelles communes dater les lettres qu'il écrit.

Hier il y en avait deux : une de Tourcoing, l'autre de Wattrelos.

Cette dernière vaut la peine d'être reproduite car elle montre à quel point ceux qui l'écrivirent l'ont fait dans un but électoral :

Je prends connaissance de la lette de remerciements adressée à MM. Eugène Motte, Rousseel et Leblanc, par un groupe de pinsonneux et d'amateurs d'oiseaux de Mouvaux. C'est de grand cœur que nous, leurs confrères de Wattrelos, nous nous serons joints à eux pour exprimer toute la joie de notre âme et toute la reconnaissance de notre cœur pour le beau succès obtenu par ces Messieurs.

Ne conviendrait-il pas, cependant, d'unir dans le même sentiment de gratuitude, les noms de MM. Coupé, conseiller municipal ; Thérin, notre dévoué maire, et encore et surtout celui du *Journal de Roubaix* qui a tant contribué au succès définitif par la large publicité qu'il a bénévolement accordée à nos revendications.

A vous tous, Messieurs, qui vous êtes montrés les dévoués amis des humbles et de leur sport favori puisqu'il est « l'unique », notre plus sincère merci.

Veuillez agréer, etc...

C'est un Wattrelosien qui signe et il veut bien condescendre à citer Coupez mais, à aucun prix, il ne voudrait voir figurer le citoyen Briffaut sur la liste des personnes à remercier.

Cependant Briffaut s'est occupé des pinsonneux au même titre que les autres personnes remerciées par le Wattrelosien. Il a fait, lui aussi, une démarche à la préfecture, c'est-à-dire beaucoup plus que M. Thérin, maire de Wattrelos, dont on cause pour la première fois, depuis qu'il est question de l'arrêté préfectoral concernant les pinsons.

Quand Coupez parlait en faveur des pinchonneux, quand il faisait des démarches ; quand Briffaut allait à la préfecture, le « Journal de Roubaix » se gardait bien de citer leurs noms. Ces jours-là, il oubliait la cause des pinchonneux pour ne pas être obligé de dire que nos amis combattaient aussi pour eux.

Mais n'allez pas dire surtout que le « Journal de Roubaix » et ses correspondants font de la politique sur cette question ! La « Croix » solliciterait de son grand chef une excommunication assez majeure pour vous aplatir d'un seul coup.

R. D.

DU PAIN, S. V. P. !

On a dressé procès-verbal à Edmond Girodon, âgé de neuf ans, demeurant rue des Longues-Haies, 217, et Gustave Renier, âgé de onze ans, demeurant même rue, numéro 234, qui furent arrêtés hier soir, Grande-Rue, au moment où ils demandaient l'aumône.

Les parents seront, eux aussi, poursuivis.

UNE FEMME EBOUILLANTEE

On a conduit hier à l'Hôtel-Dieu, une vieille femme, Clémence Tonche, âgée de 62 ans, qui était fort gravement brûlée.

Cette pauvre femme, qui habite rue du Calvaire, maison Cruquenaire, était allée chercher de l'eau chaude à l'usine Dubar. Elle revenait chez elle lorsque, faisant un faux pas, elle tomba et reçut l'eau chaude qui se trouvait dans le seau.

Horriblement brûlée, elle poussa des cris qui attirèrent les habitants du quartier.

On la releva aussitôt et on fit prévenir un médecin qui lui donna les premiers soins.

UN TAMPONNEMENT

Hier après-midi, vers trois heures, une voiture de la « Centrale » qui passait rue de l'Alma, fut tamponnée par un tramway qui fait le service entre Roubaix et Tourcoing par les boulevards. Le choc fut assez violent. Une des roues de derrière de la voiture de la Centrale fut complètement brisée, mais, fort heureusement, il n'y a aucun accident de personne à signaler.

De ce fait, la circulation des tramways a été suspendue pendant une demi-heure.

LA BOUCHEE DE PAIN

Semaine du 13 au 19 janvier 1908. Nombre de portions distribuées : grandes personnes, 1.020 ; enfants, 368 ; total, 1.460.

Don reçu de MM. Léon Allart et Cie, 104 kilos de vieux cuirs.

EPAVE DE LA RUE

M. Charles Dubos, demeurant quai de Lorient, 9, a trouvé une couronne mortuaire.

TOMBE DANS L'ESCALIER

M. César Robyns, demeurant rue de Lannoy, 64, serrurier chez M. Paul Liagre, rue de Ma Campagne, 30, a glissé dans l'escalier de l'atelier. Il s'est relevé portant des plaies contuses à la jambe droite.

Le docteur Bantigny appelé à lui donner les soins, a prescrit un mois de repos.

L'ARRESTATION DES VENGEURS

Nous avons parlé de l'assaut de l'estaminet Steyaert, 95, rue du Pile.

Maximilien Duquennoy et Alexandre Piquette, demeurant boulevard de Beaurepaire et rue Franklin, ont été arrêtés et conduits aussitôt à Lille.

NE PAS CONFONDRE

M. Pierre Derudder, demeurant rue Babylone, cour Verbruggen, 3, Roubaix, et travaillant chez MM. Motte et Blanchot, nous prie d'informer le public qu'il n'a rien de commun avec son homonyme arrêté pour vol et vagabondage. 2101.4.

COTE DE LA LAINE

Roubaix, 21. — On a coté ce matin en Bourse : 5 45 janvier A ; 5 35 février A ; 5 27 mars A ; 5 2 5avril A ; 5 22 mai A ; 5 22 juin A ; 5 20 juillet A ; 5 20 août A ; 5 17 septembre A ; 5 17 octobre A ; 5 17 novembre A ; 5 15 décembre A.

Affaires enregistrées en Bourse à midi :

5,000 kilos sur janvier à 5 42 ; 10,000 sur février à 5 30 ; 5,000 sur février à 5 32 ; 5,000 sur mars à 5 25 ; 5,000 sur juin à 5 40 ; 5,000 sur juillet à 5 20 ; 10,000 sur août à 5 17 ; 20,000 sur septembre à 5 17 ; 5,000 sur octobre à 5 15 ; 5,000 sur novembre à 5 15 ; 10,000 sur novembre à 5 17. — Total : 85,000 kilos.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

UNE SOIGNEUSE BLESSEE. — Chez MM. Auguste Lepoutre et Cie, Mme Clémence Morjean, 40 ans 1/2, soigneuse, demeurant rue de Laval, 54, a été blessée à l'index droit en retirant un morceau de biousses de son métier.

Trois semaines de repos.

UN COUP DE NAVETTE. — Chez MM. E. et F. Dewavrin, M. Arthur Béacq, 33 ans, tisserand, demeurant rue Basse, 9, à Tourcoing, a eu le poignet gauche contusionné par un coup de navette.

Quinze jours de repos.

EN METTANT LA BASCULE DU METIER. — Chez MM. Fauvarque et Bruyant, M. Louis Hespel, 57 ans, tisserand, demeurant rue Desaix, 3, s'est luxé le pouce gauche en mettant la bascule de son métier.

Quinze jours de repos.

UNE ENTORSE. — Chez MM. Henri Ternynck et fils, M. Augustin Castel, 54 ans, fileur, demeurant rue de Béthune, 38, s'est fait une entorse du genou gauche en glissant.

Trois semaines de repos.

LES TRAMWAYS S'ARRETENT

Quatre poteaux ont été brisés, on ne sait comment, sur la ligne de Lannoy.

Le premier au Pont Rouge, le deuxième deux cents mètres plus loin et les deux autres, aux quatre villas. Il était à ce moment 6 heures 1/4.

La version de la Compagnie est celle-ci : Deux poteaux ont été brisés, on ne saurait dire comment, et, le fil de trolley s'étant brisé, lui aussi entraîna les poteaux les plus faibles.

SUR LES AUTRES LIGNES

En même temps, toutes les autres lignes étaient forcées de subir un arrêt qui dura juste deux heures.

Depuis deux jours, on nous l'assure, elles prenaient leur force motrice à Wasquehal, et Wasquehal ne put fournir la force nécessaire.

C'est pourquoi il y eut des arrêts sur les lignes.

Lundi soir, tout s'arrêtait ; mardi, à 4 heures, tout s'arrêtait encore, et à six heures et demie, rien ne marchait plus. Il fallut attendre huit heures et demie pour regagner son domicile, lorsqu'on habitait trop loin.

ENCORE LES TAMPONNEMENTS

Hier soir, rue du Grand Chemin, un car venant de Mouvaux, a tamponné une calandre appartenant à MM. Lecomte et Desprès.

Il n'y a eu que des dégâts matériels.

ZUCCO QUINA ZUCCO QUINA ds L. cafés.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

SOCIETE DE GEOGRAPHIE. — Samedi 25 janvier, à 8 heures 1/2 du soir, dans l'amphithéâtre de l'Ecole nationale des Arts industriels, sera donnée la onzième conférence de la saison par M. Lennel, professeur au collège de Calais, lequel parlera de Calais et de son rôle dans les relations économiques franco-anglaises à travers les âges.

Il est bien des localités ou des régions quelquefois très voisines que, soit dans leur origine, soit dans leur caractère, on connaît assez imparfaitement ; aussi ne pourra manquer d'être intéressante une étude complète sur la ville de Calais, principalement au point de vue économique et dans les diverses phases que cette vieille cité a traversées.

La causerie de M. Lennel sera accompagnée de projections.

Chronique théâtrale

« Les Hannetons », de Brieux, et « Rabelais », de M. A. Dubois, par la tournée Baret

Très intéressante matinée, dimanche, à l'Hippodrome. Elle a commencé par *Les Hannetons*, une comédie de M. Brieux qui a souvent fait rire... et réfléchir comme toutes les œuvres de l'excellent écrivain.

Rabelais est une jolie pièce où l'auteur, M. A. du Bois, nous montre à côté du sceptique et joyial écrivain de Pantagruel un autre prêtre, Angelot Pignon, hypocrite, fourbe et vaniteux. Le rôle de ce dernier personnage a été joué par M. Krauss qui en a donné une image vraiment impressionnante. A l'art de se bien grimer, M. Krauss joint des qualités qui en font un comédien de grand talent : une mimique très expressive et une diction impeccable.

La salle tout entière a fréquemment salué de longs applaudissements cet interprète de grande valeur auprès de qui M. Garaudet, Mmes Charlotte Barbier, Jeanne Dulac, etc., ont fort bien figuré.

ZUCCO QUINA ZUCCO QUINA ds L. cafés.

MOUVEMENT SOCIAL

SYNDICAT DES JARDINIERS. — La Chambre syndicale des ouvriers jardiniers se réunira vendredi prochain, 24 janvier, à 7 heures du soir, en son local, estaminet Clovis Clarisse, rue du Moulin.

Le camarade Henri Lefebvre, secrétaire du Syndicat textile, assistera à la séance.

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS METALLURGISTES DE ROUBAIX ET ENVIRONS, siège : « Au Plat d'Or », 9, Grand'Place, Roubaix. — Aujourd'hui mercredi, à 8 heures précises, réunion de la commission administrative. Présence du camarade Galantus.

— L'assemblée générale trimestrielle obligatoire aura lieu le dimanche 26 janvier, au siège du Syndicat, à 9 heures 1/2 précises du matin.

L'ordre du jour de cette réunion étant de la plus grande importance, nous comptons sur la présence de tous.

LE SYNDICAT DES PLAFONNEURS. — La Chambre syndicale des ouvriers plafonneurs rappelle à ses membres qu'une assemblée générale extraordinaire aura lieu le samedi 25 janvier, à 6 heures et demie précises du soir au local habituel, rue Beaurewaert, 138, les non syndiqués seront admis à cette réunion.

Ordre du jour : Question de la plus haute importance concernant la corporation, au sujet du tarif. — Revendications envoyées aux patrons en octobre dernier.

ZUCCO QUINA ZUCCO QUINA ds L. cafés.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 21 janvier 1908

Naissances. — Denise Vrau, rue de Sébastopol, cité Saint-Joseph, 1. — René Delannoy, rue St-Louis, 65. — Alfred Tibeau, rue Monge, 25. — Henri Vigin, rue du Congo, 2. — Madeleine Vincent, boulevard Montesquieu, 74. — Léonie Glorieux, rue Rossini, 31. — Gaston Vandecrux, boulevard de Strasbourg, cour Candelier, 2.

Décès. — Marie Horrent, 57 ans, sans profession, rue de Barbieux.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 1, rue de Roubaix

Triste histoire d'un gamin

IL MENDIAIT PAR NECESSITE. ON L'ARRETA.

Henri Leduc est un gamin de 15 ans au visage creusé par la fatigue et les privations. *Il est de ceux qui ont précocement connu* toute la tristesse de vivre. Son père est mort depuis plusieurs années. Le pauvre enfant vécut avec sa mère qui s'occupait à de menues besognes.

Le pain manquait souvent au ménage. La mère voyant ses ressources diminuer de jour *en jour les occasions de travailler ne se présentant pas*, se mit à frauder. Mais les pauvres gens qui poussés par la famine se résignent à imiter les malfaiteurs de profession s'y prennent toujours très mal. On les pince et, osons le proclamer, ce sont souvent eux qui paient pour les autres. La mère d'Henri Leduc fut arrêtée par les douaniers, conduite à Lille et condamnée. Elle est actuellement en prison. Le gamin resta seul dans une chambre de la rue de Gand, trop sommairement meublée, seul, sans lumière et sans feu, sans pain aussi. Il fallait bien qu'il mengeât. Il mendia. Mais les pauvres qui ne savent pas frauder ne savent pas non plus mendier. Henri Leduc fut arrêté par la gendarmerie. Il sera conduit à Lille aujourd'hui. Il sera jugé. Il n'aura pas d'avocat. Il sera probablement condamné et ira rejoindre en prison des spécialistes de la mendicité. Il sera plus tard de ceux qui en veulent à la société parce que la société n'a rien fait pour eux. Personne ne s'entremettra-t-il pour sauver ce gamin, personne ne tendra-t-il vers ce petit paria une main secourable ?

LE DOUBLE ASSASSINAT. — Voir aux Informations Régionales.

ODYSSEE D'UN SOLDAT

Jean-Baptiste Delemasure, 22 ans, soldat au 43e régiment de ligne, détaché au 73e à Aire-sur-la-Lys, a été arrêté mardi par la gendarmerie, rue du Dahomey.

Delemasure avait dérobé un louis à un voisin de chambrée. Il avait été condamné à huit mois de prison par le conseil de guerre. Il achevait récemment cette peine et était désigné pour partir aux bataillons d'Afrique.

Il demanda une permission pour pouvoir se rendre à Tourcoing et y faire ses adieux à sa famille. On lui refusa cette permission. Il se l'octroya, et la prolongea. La perspective d'un exode en Afrique ne le tentait guère.

Il a été conduit à Lille et remis à l'autorité militaire.

N'ACCUSONS PAS A LA LEGERE

Nous relations hier un fait assez banal, mais dont les conséquences ne sont pas sans importance : deux boîtes de cigares avaient été subtilisées dans un estaminet.

Le patron de cet estaminet porta ses soupçons *sur deux ouvriers qu'il avait occupés peu de* temps avant. Il n'avait, notez-le, aucune raison de douter de l'honnêteté de ces ouvriers. Mais il fallait bien qu'il portât plainte et qu'il précisât sa plainte ! Pouvait-il soupçonner ses clients ? Non. Cet été leur faire injure et risquer de perdre sa clientèle. Mais des ouvriers quelconques, cela ne tirait pas à conséquence ! Evidemment.

Comme nous l'avons relaté, une perquisition fut faite au domicile des ouvriers. Cette perquisition n'amena pas la découverte des cigares. Et les ouvriers ne furent pas davantage inquiétés. Comme le pensait le patron, le vol avait été proclamer qu'ils sont d'honnêtes gens. Oui. Mais tout le monde ne le croira pas.

Vous connaissez le dicton : « Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose ». Il se trouvera toujours des goujats pour reprocher aux malheureux qu'incrimina le cabaretier déjà mentionné d'avoir reçu la visite d'un commissaire de police. Il suffirait que la malignité publique s'en mêlât pour que les métails, dont les auteurs sont demeurés inconnus, fussent imputés aux mêmes infortunés.

Moralité : N'accusons jamais à la légère.

UNE ENQUETE

M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête au sujet de l'accident dont a été victime, lundi soir, Mlle Minjean, 19 ans, doublieuse, rue des Muratchers, 118. La lanterne du camion qui appartient à M. Auguste Deraedt, rue de Roubaix, à Ronco, était éclairée. La responsabilité du camionneur n'en reste pas *moins engagée*. Le commissaire a entendu l'agent Olivier et trois autres témoins.

DETTE A REGLER

La gendarmerie a arrêté, mardi, Charles Petit, 48 ans, né à Fourmies, domicilié rue de l'Amiral-Courbet, qui, n'ayant pu solder une amende à laquelle il avait été condamné pour ivresse, sera dirigé aujourd'hui sur Lille où il purgera 2 jours de prison.

ARRESTATION

Les agents de sûreté Laverze et Destombes ont arrêté, mardi à midi, rue de Wailly, Jules Dejonkère, 34 ans, né à Mouscron, menuisier, sans domicile fixe, recherché par le parquet de Courtrai (Belgique), pour faux et usage de faux. Dejonkère sera conduit aujourd'hui à Lille d'où il sera dirigé sur la Belgique, lorsqu'auront été remplies les formalités d'extradition.

A LA SUITE D'UN INCENDIE

A la suite du commencement d'incendie qui s'est déclaré lundi soir, chez M. Salembien, adjoint au maire, rue du Tilleu, M. Meurillon, lieutenant, commandant la compagnie des sapeurs-pompiers, a reçu la lettre suivante : « Monsieur le lieutenant, je m'empresse de vous adresser mes vives félicitations pour la promptitude avec laquelle vous et vos *sapeurs-pompiers*, vous êtes rendus à mon appel pour combattre le commencement d'incendie qui s'est déclaré hier soir, chez moi. A titre de remerciement, je vous prie d'accepter le billet de 50 francs que je remets sous ce pli pour être versé à la caisse du corps des sapeurs-pompiers. Veuillez agréer, etc. » — L. Salembien.

FUNERAILLES

Mardi après-midi, à 3 heures et demie, ont été célébrées les funérailles de M. Juste Dutertre, la victime de l'accident de chemin de fer de Wattrelos. *Le cadavre avait été conduit à l'hôpital*, lundi soir. Quelques amis seulement suivaient le cercueil. L'inhumation a eu lieu au cimetière du Pont de Neuville.

LE TOURQUENNOIS TUE AU MAROC. — Voir aux Informations régionales.

COMMISSION SANITAIRE

La Commission sanitaire de la 4e circonscription de l'arrondissement de Lille s'est réunie mardi après-midi à l'Hôtel de Ville. Etaient présents : MM. Lecomte, vice-président ; le docteur Julien, secrétaire ; Loridan, membre du Conseil départemental d'hygiène ; Sevin, architecte ; Bruneau, pharmacien ; Trévis, inspecteur du travail ; Tétart, vétérinaire. La Commission s'est occupée : 1° des mesures à prendre au sujet de quelques établissements insalubres de Tourcoing ; 2° d'une demande d'installation d'une fonderie de cuivre, rue Desaix, pour laquelle elle a donné un avis favorable ; 3° de l'installation d'un atelier de robinetterie. L'intéressé ne s'étant pas conformé aux prescriptions de l'arrêté, l'autorisation sera retirée à moins qu'il ne soit remédié aux défauts signalés.

A LA CAISSE D'EPARGNE

Pendant les mois de janvier et février, une séance supplémentaire exclusivement réservée au remboursement des intérêts sur les livrets complets a lieu les jeudis de 10 à 12 heures du matin.

LEURS RENTES

ENTRE L'ECHASSE ET LE BATI D'UN METIER. — Chez Emile Parmentier fabricant de tapis, Rémy Desprels, 18 ans, tireur, rue de Moscou, a eu le pied droit pris entre l'échasse et le bâti d'un métier et contusionné.

Dix jours de repos.

EN MANIPULANT DES DECHETS. — Chez Eugène Dervaux, Louis Varasse, laveur au Risquons-Tout, s'est piqué à l'index droit.

Dix jours de repos.

EN HEURTANT UNE CORNUE. — A l'Usine municipale à gaz, René Bemont, 32 ans, chauffeur, rue Auber, 88, s'est contusionné au gros orteil droit.

Vingt jours de repos.

EN SOULEVANT UN SEAU D'EAU. — A l'Usine municipale à gaz, Joseph Poliet, 23 ans, éteigneur, rue Faidherbe, 213 à Mouvaux, a fait un effort : il est atteint d'un lumbago.

Dix jours de repos.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 21 janvier 1908

Naissances. — Seynave Albert, rue de l'Epinette, 27. — Besème Céline, rue du Brun-Pain, 46. — Delestrée Marcel, rue du Général-Souham, 164. — Thomas Arthur, rue Nationale, 122. — Vandevyvère Albert, rue de Guisnes, 183. — Debouvries Eugénie, rue du Caire, 87.

Décès. — Moment Rémy, 54 ans, rue du Blanc-Seau, 400. — Ducatteeuw Louis, 4 mois, rue de Gand. — Burggraeve Charles, 10 mois, rue Nationale, 122. — Deervaux Coralie, 55 ans, rue de la Croix-Rouge, 141.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

ETAT CIVIL DE CROIX. — *Naissance.* — Maton Auguste, Grande-Rue, 98.

Décès. — Claudel Raymond, 5 mois, rue des Ogiers, 275. — Rousseaux Jean, 82 ans, douanier retraité, rue de la Pannerie, 22. — Haquette Jean-Baptiste, 60 ans, tisserand, rue des Ogiers, 287.

WASQUEHAL

CREATION D'UNE BOUCHERIE COOPERATIVE. — A la suite de l'appel fait par la commission provisoire, au sujet de la réunion pour la formation d'une coopérative de boucherie, environ trois cents personnes se sont rendues salle de l'Espérance, rue de Tourcoing, à Wasquehal, pour y entendre divers orateurs développer les idées qui militent en faveur de la création de ladite coopérative.

Après avoir pris connaissance des statuts de la coopérative de Wattrelos et de Leers, coopératives qui marchent excessivement bien, l'assemblée a élu dix-huit membres qui se sont réunis le mardi 22 janvier chez M. Adolphe Cahy, rue de l'Espérance, à Wasquehal, pour y établir les statuts définitifs et son bureau.

A l'issue de la réunion, 125 adhésions étaient données.

La commission informe les personnes désirant se faire inscrire qu'un liste est en permanence à l'estaminet de l'Espérance, rue de Tourcoing, à Wasquehal.

MOUVAUX

RENTES DES TRAVAILLEURS. — Au peignage Lorthiois frères, salle des cardes, un débourreur, Coffew Emile, 26 ans, demeurant à Tourcoing, rue de l'Ermitage, 71, a reçu une demi-lune sur le bras en soulevant un rouleau. Il en résulta une plaie contuse de la partie supérieure de l'avant-bras gauche. Le docteur Decherf prévoit une incapacité de travail d'une huitaine de jours.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Leclercq Louis. — Vasseur Marcel. — Souxdorf Jules.

Décès. — Delmatte Henri, 42 ans, rue de Lille, 6.

LANNOY

ETAT CIVIL. — *Décès.* — Madeleine Goffin, 11 mois, rue du Champ-de-Mars.

LYS

ETAT CIVIL. — *Naissance.* — Gabriel Delattre, rue de Lannoy.

LEERS

LA FRAUDE. — Les préposés Darras et Véron, de la brigade de Roubaix, ont arrêté à Leers Charles Bon, 36 ans, ajusteur, demeurant à St-Quentin, et Lucien Duperrin, 19 ans, sans profession, qui portaient ensemble 24 kilos d'allumettes d'une valeur de 108 francs.

— Les mêmes préposés ont arrêté un peu plus tard Emile Mahieu, 14 ans, sans profession, demeurant à Croix, rue du Créchet, qui était porteur de 25 kilos de tabac d'une valeur de 337 f. 50.

Lille

CAMBRIOLAGE INTERROMPU

Occupé à « travailler » chez une modiste, rue Delle-Legrand, un cambrioleur est dérangé dans son travail par le commissaire du quartier

On sait que l'audace de messieurs les cambrioleurs n'a pas de bornes, malheureusement le hasard qui est un grand maître, dit-on, se charge souvent d'apporter un dénouement inattendu à leurs projets.

Dans la nuit de lundi à mardi, vers une heure du matin, M. Delattre, commissaire de police de Fives, revenant de Lille, passait rue Pierre-Legrand, regagnant en hâte son domicile.

Arrivé à hauteur du magasin de modes portant le numéro 65 et exploité par Mlle Madeleine De Borde et la mère de cette dernière, il eut l'attention attirée par des morceaux de vitres tombés sur le trottoir.

Sans faire de bruit, il s'approcha de la porte du magasin, dont la glace était brisée.

M. Delattre, très intrigué, regarda autour de lui, et, voyant deux estaminets encore ouverts à peu de distance du magasin, pensa que ce bris de clôture était l'œuvre d'un pochard.

Néanmoins, le commissaire voulant avoir *le cœur net*, frappa pendant cinq minutes à coups de bâton dans les volets de la devanture, pour éveiller les commerçantes, mais tout fut vain.

Malgré le bruit et les appels du commissaire, personne n'apparut aux fenêtres, ce qui décida ce dernier à aller regarder dans un couloir dont la porte était entr'ouverte.

Il n'avait pas fait un pas, qu'un léger bruit se faisait entendre dans le magasin. C'était un individu qui se trouvait dans le magasin, observant de l'intérieur les mouvements du géneur, et avait jugé prudent à cet instant précis de prendre la fuite. Avec l'agilité d'un chat, il sauta à travers l'ouverture de la glace brisée et prit la fuite par la rue Pierre-Legrand, pour disparaître bientôt, à la faveur de l'obscurité de la rue Malsence.

M. Delattre se mit à sa poursuite, en criant « au voleur ! » mais la rue était déserte, et personne ne venait en sens inverse.

Le commissaire revint sur ses pas et entra dans un estaminet, où en compagnie de plusieurs clients, il vint à nouveau frapper aux volets du magasin.

Enfin, avec beaucoup d'hésitation, et après que M. Delattre eut fait connaître sa qualité, deux dames descendirent toutes tremblantes de peur.

C'était Mlle De Borde et une locataire qui déclarèrent qu'elles avaient bien entendu une vitre se briser, quelques instants avant que le commissaire ne frappe à la devanture, mais prises d'une peur sérieuse, elles n'osaient bouger.

Quant à Mme De Borde mère, elle est absente depuis dimanche de son domicile et se trouve actuellement à Valenciennes.

La modiste, accompagnée de M. Delattre et d'un voisin, M. Dutrieux, visitèrent la maison, et l'on s'aperçut que dans le tiroir du comptoir, sur lequel la clef était restée, le malandrin avait enlevé une somme de 30 centimes. Rien autre chose n'avait été touché dans le magasin.

Mlle De Borde a, en effet, l'excellente habitude de monter chaque soir la recette de la journée dans sa chambre.

Pour pénétrer dans le magasin, le cambrioleur avait retiré le volet de la porte, qui n'était pas retenu par un écrou, et l'avait placé dans le couloir, où le commissaire allait entrer au moment de sa fuite. A l'aide d'un diamant, il coupa la glace de 6 millimètres d'épaisseur, à un demi mètre de hauteur, et d'un violent coup de coup de coude l'avait brisée.

Pendant que M. Delattre frappait la première fois, le cambrioleur s'était rendu dans la cuisine, et avait déplacé des objets d'une fenêtre pour se ménager une fuite par la cour et le couloir. C'est en voyant que le commissaire se dirigeait vers le couloir que l'inconnu choisit comme chemin de retraite l'ouverture qu'il avait faite à la porte d'entrée.

Il est certain, d'après les déclarations d'une personne, que le cambrioleur n'était dans la maison que depuis très peu de temps lorsque le commissaire arriva.

C'est égal, cet audacieux malandrin s'est vraiment donné beaucoup de peine pour peu de butin, et il s'en est fallu de peu qu'il ne soit aujourd'hui à la maison d'arrêt.

Si Mlle De Borde s'était dérangée aux premiers appels du commissaire, le cambrioleur aurait certainement payé cher son coup d'audace.

La journée des tamponneurs

Un car C blesse un homme et brise un camion, et un car V entre en duel avec un automobile

La Compagnie semble avoir fait la gageure de battre son record des tamponnements de 1907. On sait s'ils furent nombreux, importants, quelques-uns même tragiques.

Mais depuis nouvel an il ne s'est pas passé un jour que nous n'ayons à signaler une collision, un accident, contribution quotidienne de nos tamponneurs à la chronique locale.

Au boulevard des Ecoles

Un accident qui comporte une certaine gravité, mais qui aurait pu avoir des suites beaucoup plus sérieuses, est survenu dans la soirée de lundi.

Vers 6 heures 30 un camion chargé de deux fûts de vin, appartenant à M. Auguste Confère, rue des Meuniers, 98, et venant de la gare Saint-Sauveur, traversait le boulevard des Ecoles.

Il se trouvait encore sur la voie des tramways quand le car C, n° 576, survint à une allure très vive, se dirigeant vers la gare.

Avant que le camion, qui était conduit par le frère de M. Comère, ait pu se garer, il était pris en écharpe et tamponné malgré les efforts du wattmann pour bloquer ses freins.

Sous la violence du choc, le lourd camion fut projeté sur le côté de la voie, tandis que le conducteur et deux autres ouvriers, MM. Gédy Leplat, demeurant rue d'Iéna, cour Benott, 8, et Arthur Clayeman, 23 ans, demeurant rue Manuel, 21, qui se trouvaient sur le véhicule, étaient projetés sur la chaussée.

Le chêval ne fut pas non plus épargné et fut renversé.

Des passants, témoins de l'accident, s'empressèrent de relever les trois infortunés ouvriers, dont un seul, M. Clayeman, était blessé et souffrait atrocement.

Transporté aussitôt dans un estaminet voisin, un docteur requis accourut examiner le blessé. Il constata que dans sa chute, M. Claeyman s'était fait des contusions assez sérieuses à la cuisse et une entorse au poignet gauches.

Après avoir reçu les soins que nécessitait son état, M. Claeyman fut reconduit en voiture à son domicile. Son état est peu grave.

C'est par une chance extraordinaire que ses deux camarades de travail sortirent indemnes de la collision. Sous le choc, les deux fûts avaient été également jetés sur la chaussée. Quant au cheval, il fut relevé et ne portait aucune blesseure.

Les dégâts matériels sont importants. Le camion a été complètement démoli, l'avant-train fut séparé de la voiture, les brancards et le coffre absolument brisés.

Le car tamponneur fut également atteint. Sa tôle d'avant est complètement défoncée et il a eu plusieurs vitres brisées.

Cet accident, se produisant à l'heure de la sortie des ouvriers, avait provoqué un important rassemblement, dans lequel on réclamait des mesures répressives contre la Compagnie, qui a vraiment peu de souci des piétons, véhicules et animaux.

Tamponneur contre écraseur

Mardi, vers 9 heures 30 du matin, venant de la rue Lamartine, un magnifique automobile appartenant à un négociant de la ville s'avançait sur la rue de Wazemmes.

Son allure était majestueuse et impeccable. Malheureusement, arrivait juste à ce moment, longeant la rue de Wazemmes, le car V 818, à une allure dégagée. Le wattmann, voyant le danger, serra ses freins, mais, hélas ! il était trop tard. La collision fut assez violente et tandis que le coffre de l'auto était démoli, le car portait une large bosse à son avant.

On n'a aucun accident de personne à déplorer. Les dégâts matériels sont assez importants.

IL CAMBRIOLE A CHARLEROI ON L'ARRETE A LILLE

Un négociant de Charleroi, M. Van Petteghem, ces jours derniers était victime d'un audacieux cambriolage.

Des malfaiteurs, par effraction, pénétraient en ses bureaux et lui dérobaient plusieurs obligations.

Le principal auteur de ce vol, un nommé Duculot, arrêté peu après « mangea le morceau », dénonçant ses complices.

En policier amateur, M. Van Petteghem se lança sur les traces de l'un de ses voleurs, qu'il retrouva à Lille.

Il s'en fut signaler la présence de cet individu, un nommé Floristant Brion, à M. Parisot, chef de la sûreté qui, n'ayant aucun mandat régulier ne pouvait l'arrêter.

Le magistrat chargea des agents de son service d'accompagner le plaignant qui ne tardait pas à retrouver son voleur.

Celui-ci fut très gentiment prié de les suivre au commissariat central.

Mis en présence de M. Van Petteghem, Brion ne fit aucune difficulté pour avouer son méfait. Il remit au plaignant une somme de 1280 francs en or et en billets de banque français et belges, qu'il avait sur lui, provenant du vol.

Puis, tranquillement, libre, il quitta les bureaux de la sûreté, suivi bien entendu par des agents de M. Parisot, dont la consigne était de ne pas le quitter de vue.

Hier, sur mandat d'extradition du gouvernement belge, Brion était arrêté et conduit au parquet.

Il sera prochainement remis aux autorités belges.

CONCOURS DE DESSIN INDUSTRIEL

Le concours de dessin industriel organisé par la Société industrielle du Nord de la France entre les élèves des écoles techniques et primaires supérieures de la région et qui avait réuni plus de cinquante candidats a été pour l'Ecole Baggio l'occasion d'un magnifique succès. Cinq de ses élèves ont été récompensés. Ce sont :

MM. Sergent (classé n° 1) ; Bonnier (n° 2) ; Dubois (n° 6) ; Pilate (n° 9) ; Demessine (n° 12).

Toutes nos félicitations à nos jeunes concitoyens et à leurs professeurs.

Observation utile

Dès que la gêne respiratoire ou l'oppression annoncent qu'un rhume ne cède point aux moyens habituels, il faut employer la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Sous son influence les complications naissantes disparaissent instantanément. Les accès d'asthme même, le catarrhe, la toux des vieilles bronchites, sont promptement améliorés et guéris. Une boîte est envoyée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, Paris. 580.4

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANZIN

POUR LE SOURIRE DE M. PIOT. — Voici la statistique de l'état-civil de l'année 1907, comparée à celle de 1906.

Naissances, 1907 : 326 ; décès, 220 ; mariages, 147 ; divorces, 9 ; mort-nés, 15 ; reconnaissances, 20.

Naissances, 1906 : 340 ; décès, 215 ; mariages, 107 ; divorces, 6 ; mort-nés, 5 ; reconnaissances, 21.

LA TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE. — L'auteur de la tentative de cambriolage de l'usine Turbot, Roux Anselme, 22 ans, frappeur, employé de l'établissement, a été écroué à Valenciennes.

QUIEVRECHAIN

LES VOISINS. — Monet Auguste, mineur, demeurant au Corbeau, a porté plainte contre son voisin François, qui avait tenté de briser sa porte à coups de pic.

François dit pour sa défense que Monet lui avait lancé le contenu d'un vase de nuit.

La gendarmerie enquête.

EMERCHICOURT

EN FAMILLE. — La famille Bayard est en désaccord parce que l'un des fils, Hippolyte, voulait remettre l'argent contenu dans l'armoire, dans la maison de son frère Henri, pour le remettre à la sœur aînée.

Hippolyte, donc, arguant de sa qualité de tuteur, était venu à la maison paternelle, avec un autre frère, Joseph. Dev